

ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

WT/MIN(01)/ST/96
11 novembre 2001

(01-5674)

CONFÉRENCE MINISTÉRIELLE
Quatrième session
Doha, 9 - 13 novembre 2001

Original: anglais

LITUANIE

Déclaration de S.E. M. Evaldas Ignatavicius,
Vice-Ministre des affaires étrangères

Je suis heureux d'avoir l'occasion de m'adresser à vous au nom de la Lituanie à cette quatrième Conférence ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce ici à Doha au Qatar. J'ai la joie et le devoir de vous exposer nos idées et notre position concernant le programme et les objectifs de cette conférence.

Cette quatrième Conférence ministérielle à Doha est très importante pour nous étant donné que c'est la première à laquelle la Lituanie participe en tant que Membre de plein droit. Après un processus d'accession complexe, nous sommes heureux d'appartenir au "Club" de l'OMC et d'avoir l'occasion de participer à la discussion sur le commerce mondial. Cela renforce notre sentiment de faire partie d'une économie mondiale intégrée, jouissant des avantages que cela présente et satisfaisant aux obligations qui en découlent.

La situation actuelle confère une énorme responsabilité à l'OMC en tant qu'organisation mondiale. C'est l'OMC qui peut nous aider à restaurer la confiance en l'avenir de l'économie mondiale. Nous sommes convaincus que le lancement d'une nouvelle série de négociations y contribuerait beaucoup. Comme le succès d'un nouveau cycle de négociations est très important pour la communauté mondiale, nous devons être extrêmement prudents. Nous ne devons pas oublier l'échec de Seattle et nous ne devons pas répéter les erreurs qui y ont conduit. Nous vivons dans un monde diversifié dans lequel de nombreux intérêts s'opposent. L'OMC est l'endroit approprié pour prendre en compte ces intérêts et trouver la meilleure solution. Il est déjà clair que, en nous intéressant exclusivement au développement du commerce, nous ne pourrions pas assurer le bien-être de la planète. De nombreux autres facteurs, tels que les problèmes sociaux, la protection de la santé et de l'environnement, devraient être pris en compte dans le résultat de cette conférence.

Nous engageons instamment l'OMC à reconsidérer le processus de la mondialisation. Cela ne signifie nullement qu'il faut cesser d'intégrer les économies. Au contraire, ce processus doit se poursuivre et s'accélérer. Toutefois, pour résoudre les problèmes complexes qui se posent, nous devons faire preuve de souplesse et de largesse d'esprit. Nous devons comprendre que le bien-être économique, la santé humaine et la protection de l'environnement ont aujourd'hui la même importance. Il nous faut donc absolument assurer un développement durable.

C'est là que les "nouvelles questions" entrent en jeu dans le programme de l'OMC. La Lituanie, qui est favorable à un système commercial mondial transparent et fondé sur des règles, estime que l'investissement, la concurrence, l'environnement et les questions de développement liées au commerce ainsi que la facilitation des échanges et la transparence des marchés publics devraient être réglementés davantage dans le contexte de l'OMC.

Une telle réglementation pourrait entraîner un développement et une croissance plus rapides des pays en transition. On peut se demander si des négociations portant sur des questions multiples sont efficaces. Nous reconnaissons que cela peut être difficile, mais cela ne peut pas être évité, compte tenu de la complexité des problèmes auxquels nous sommes confrontés.

Nous savons tous parfaitement qu'une théorie n'a guère de valeur empirique si elle ne peut pas être appliquée dans la pratique. Des dispositions régissant le libre-échange ne seront efficaces que si elles peuvent être mises en œuvre. Il faut ici souligner l'expérience du Cycle d'Uruguay dans lequel les engagements n'ont pas entraîné les résultats attendus, en particulier pour les pays en développement et les pays en transition. Étant donné que ces pays connaissent certaines difficultés à mettre en œuvre les Accords du Cycle d'Uruguay, nous devons tous ensemble trouver la solution qui permettra d'améliorer la situation. L'intégration mondiale en dépend.

En fait, le déséquilibre du système commercial actuel, créé par le Cycle d'Uruguay, constitue l'une des principales raisons pour lesquelles il faut renégocier la politique commerciale mondiale. Ce déséquilibre est particulièrement évident dans le secteur agricole. Il est indispensable que les résultats soient équilibrés et que tous les Membres en retirent des avantages et nous sommes convaincus qu'il faut s'appuyer pour ce faire sur l'article 20 de l'Accord sur l'agriculture. La Lituanie est convaincue que l'article 20 devrait servir de base aux nouvelles négociations sur l'agriculture.

Pour la Lituanie, comme pour la plupart des autres pays en transition, l'agriculture est le secteur le plus sensible en termes économique, politique et social. Le passage d'une économie planifiée à un modèle axé sur le marché a été très douloureux, plus dans ce secteur que dans d'autres, et la situation a été encore aggravée par la perte des marchés traditionnels. Dès le début des réformes économiques, le gouvernement lituanien a pris des mesures pour restructurer le secteur agricole dans le but d'accroître son efficacité et sa compétitivité. Il a pris notamment des mesures de libéralisation des échanges parfois plus libérales que celles de la plupart des participants au Cycle d'Uruguay. Convaincue que les problèmes actuels ne sont que temporaires, la Lituanie poursuit sa réforme du secteur agricole. Il est toutefois nécessaire de conserver un cadre de politique commerciale qui soit approprié pour veiller à la poursuite des réformes et éviter le démantèlement du secteur. En d'autres termes, une certaine flexibilité est nécessaire dans les négociations pour les économies en transition.

Ayant récemment accédé à l'OMC, la Lituanie reconnaît les avantages des réductions progressives substantielles du soutien et de la protection à long terme. C'est pourquoi nous nous sommes engagés à libéraliser notre politique agricole à l'accession – il y a cinq mois. Toutefois, compte tenu de la situation spécifique des pays ayant récemment accédé à l'OMC, il est nécessaire de leur accorder un traitement spécial. Il faut trouver une solution qui tienne compte de la concurrence internationale accrue, de la nécessité de ménager une flexibilité et des engagements pris lors de l'accession récente. Une libéralisation effectuée conformément au modèle uniforme appliqué aux pays développés accentuerait les distorsions dans le secteur agricole lituanien, créant des problèmes économiques et sociaux énormes. Nous sommes convaincus que les autres pays ayant accédé récemment à l'OMC connaissent les mêmes difficultés et ont des besoins similaires dans le secteur agricole ainsi que dans d'autres secteurs et nous nous associons donc à leurs requêtes légitimes.

Nous ne sommes pas convaincus que la Lituanie, pas plus que les autres pays ayant accédé récemment, doive prendre des engagements supplémentaires d'amélioration et de réduction substantielles dans le cadre d'un nouveau cycle parce que nous l'avons déjà fait récemment à l'occasion de notre accession. Il faut que chacun sache que les pays ayant accédé récemment ont pris des engagements considérables en matière d'accès aux marchés, allant souvent au-delà de ceux pris au cours du Cycle d'Uruguay. Il est vraiment à craindre que de nouveaux engagements, entraînant une double libéralisation, ne déstabilisent la situation dans les pays ayant récemment accédé, ce qui pourrait nuire au processus de libéralisation au lieu de le faciliter. Je tiens à dire une fois de plus que nous comprenons l'importance de la libéralisation et de l'intégration mondiale et que nous appuyons les efforts visant à supprimer les restrictions en matière d'accès aux marchés. Si l'on veut parvenir à

un résultat mutuellement acceptable, il faut procéder avec subtilité. Des actions qui ne seraient pas nuancées ne sont pas possibles dans ce cas. Le problème est complexe et il faut donc trouver une solution sage qui tienne compte de nombreuses variables.

Nous aimerions également souligner l'absence d'équilibre entre les intérêts commerciaux et les considérations autres que d'ordre commercial. Permettez-moi de dire que les considérations autres que d'ordre commercial en agriculture ne sont pas des questions de pure forme et qu'il ne suffit pas simplement de les évoquer au passage. C'est un problème véritable dont il faut tenir compte. Un système commercial juste et équilibré dans le secteur agricole ne pourra être établi que si nous trouvons un équilibre entre les questions commerciales et les considérations autres que d'ordre commercial.

Par conséquent, si l'on tient compte de l'objectif qui est de parvenir à une libéralisation accrue fondée sur des avantages mutuels et un équilibre global des droits et obligations ainsi que de la préoccupation connexe exprimée ici, les pays ayant récemment accédé à l'OMC cherchent à bénéficier d'une certaine flexibilité et souhaitent que leurs préoccupations soient dûment prises en compte dans la Déclaration ministérielle et au cours du processus de négociation qui suivra.

Nous espérons qu'un nouveau cycle de négociations portera sur les multiples questions que nous avons évoquées, de manière à rehausser l'image de l'OMC en tant que système universel. Toutefois, afin d'être véritablement universelle dans tous les sens du terme, l'OMC doit encore élargir ses frontières. Des acteurs importants du commerce mondial tels que la Fédération de Russie et d'autres pays de la CEI doivent devenir Membres. C'est dans notre intérêt à tous.

Cela dit, j'aimerais souligner une fois encore qu'il faudrait élaborer, et suivre au cours des négociations, un programme équilibré pour le nouveau cycle qui tiendrait compte des intérêts de tous les Membres de l'OMC.

Enfin, je voudrais rappeler une fois encore que la Lituanie appuie vigoureusement le lancement d'un nouveau cycle de négociations sur la libéralisation des échanges. L'OMC est considérée comme l'organisation mondiale compétente en matière de libéralisation progressive et avantageuse pour tous. C'est aussi un organe approprié pour établir, renforcer et préciser les règles et les principes du système commercial international. Il est de notre devoir de justifier cette perception et de prouver que nous sommes capables de faire face aux problèmes qui se posent de manière à assurer la richesse et la prospérité du monde entier. En formant tous mes vœux de succès pour cette conférence, je tiens à remercier les autorités du Qatar pour les efforts qu'elles ont déployés afin d'organiser cette conférence et pour l'hospitalité qu'elles nous ont accordée. Espérons que cette atmosphère favorable contribuera au succès de la Conférence.
